

VEILLE SECTORIELLE

Allemagne

Une publication du SER de Berlin
N°04 – avril 2026

Sommaire

Le chiffre à retenir

Transition Ecologique & Énergétique

1. Deux nouvelles mesures pour faire face à la hausse des prix de l'énergie
2. Mise en place du prix de l'électricité pour l'industrie
3. Des divergences sur la gestion de la crise énergétique
4. Une gestion de la crise énergétique à l'origine de manifestation dans le pays
5. Retour sur le Dialogue de Petersberg sur le climat
6. Renforcement des liens germano-brésiliens sur le climat et l'environnement
7. Nouveau programme de subvention pour la restauration des tourbières

8. Trois nouveaux projets de loi relatifs à la transition énergétique

9. Bettina Hagedorn est la nouvelle secrétaire d'État parlementaire au ministère de l'Environnement

Transports

1. Situation sur le kérosène en Allemagne
2. La coalition se prononce sur le paquet automobile de la Commission européenne
3. Réforme du quota de réduction des gaz à effet de serre (THG) dans les transports
4. Lufthansa et Ryanair suppriment des vols en Allemagne

Entreprises & International

1. Adoption de la loi sur l'accélération des marchés publics

2. L'Allemagne perd en attractivité en tant que site d'investissement
3. Les constructeurs automobiles allemands perdent des parts de marché en Chine
4. Hannover Messe 2026 : l'industrie allemande réclame un sursaut compétitif
5. L'Allemagne et le Brésil saluent l'accord entre l'Union européenne et le Mercosur à la Foire d'Hanovre
6. Renforcement de la coopération économique germano-ukrainienne
7. Un sixième du tissu industriel allemand participe à l'industrie de l'armement
8. L'Office fédéral des ententes approuve l'association entre Rheinmetall et OHB

9. Rheinmetall lance la production de drones nautiques
10. Dialogue franco-allemand sur le parcours patient
11. Réforme de l'assurance maladie : le gouvernement mise sur la discipline budgétaire

Numérique & Innovation

1. Fusion de la start-up allemande Aleph Alpha avec l'entreprise canadienne Cohere
2. La commission d'experts mandatée par le gouvernement fédéral sur la protection des mineurs en ligne publie un premier rapport
3. L'Office fédéral de la sécurité des technologies de l'information publie un catalogue de critères de souveraineté dans le cloud

Le chiffre à retenir

17%

C'est la part du tissu industriel allemand impliqué dans la chaîne de valeur de l'industrie de défense, selon une étude de la Chambre allemande de l'industrie et du commerce.

Transition Ecologique & Energétique

1. Deux nouvelles mesures pour faire face à la hausse des prix de l'énergie

Les prix du carburant ont atteint des sommets début avril : jusqu'à 2,19 €/L pour le Super E10, 2,25 €/L pour le Super et 2,45 €/L pour le diesel. S'ils ont légèrement reculé ces derniers jours, ils restent durablement élevés (ex. au 21 avril : Super = 2,10 €/L et diesel = 2,13 €/L). Face à cette situation, après avoir déjà limité le nombre de modifications du prix à la pompe à une par jour, le gouvernement a décidé de renforcer son soutien avec deux mesures. La première prévoit une réduction d'environ 17 centimes par litre de la taxe sur l'énergie pour l'essence et le diesel pendant deux mois, à partir du 1er mai, pour un coût estimé à 1,6 Md€. Le gouvernement souhaite que l'industrie pétrolière répercute intégralement cette baisse sur les consommateurs. Le financement de la mesure pourrait passer par un impôt sur les bénéfices exceptionnels. La seconde mesure consiste à permettre aux entreprises de verser d'ici juin 2027 une prime de 1 000 € exonérée d'impôts aux employés. Ces montants seront déductibles des impôts des entreprises, pour

un coût total (jusqu'en juin 2027) estimé pour l'État (hors sphère sociale) à 2,8 Mds€, qui serait compensé en 2026 par une hausse de la taxe sur le tabac. (Source : [Die Bundesregierung](#))

2. Mise en place du prix de l'électricité pour l'industrie

Le gouvernement fédéral allemand s'est accordé sur la mise en place d'un prix de l'électricité pour l'industrie, approuvé par la Commission européenne et basé sur le cadre européen CISAF. Ce dispositif prévoit une réduction maximale de 50 % du prix de gros de l'électricité, calculée sur la base du contrat à terme d'un an, avec un prix plancher fixé à 5 ct/kWh. L'aide publique couvre 50 % de la consommation d'électricité des sites de production éligibles. Les entreprises bénéficiaires devront réinvestir 50 % de l'aide perçue dans des mesures de décarbonation sous un délai de 48 mois. Une majoration de 10 % est prévue pour les entreprises qui engagent au moins 80 % de leurs contreparties dans des mesures visant à augmenter la flexibilité de leur demande d'électricité, dont 75 % doivent être dédiés à la décarbonation. La liste des entreprises éligibles regroupe les secteurs énergo-intensifs (chimie, métallurgie, matériaux, agroalimentaire, papier, extraction, plasturgie) et peut être élargie avec l'accord de la Commission européenne. Le dispositif s'applique sur une période de trois ans, de 2026 à 2028, pour un budget annoncé par la Commission européenne de 3,8 Mds€. Ce dispositif peut être cumulé avec la compensation des coûts indirects et l'allègement fiscal sur la consommation indirecte dans les parcs chimiques, mais sans double financement pour une même consommation. (Source : [BMW](#))

3. Des divergences sur la gestion de la crise énergétique

La politique énergétique divise les partenaires de la coalition et cette divergence s'exprime publiquement à travers des tribunes croisées, publiées dans le *Frankfurter Allgemeine Zeitung*. La première à avoir pris la parole est la ministre de l'Économie et de l'Énergie K. Reiche (CDU). Dans sa tribune, elle appelle à un réalisme économique face à la crise énergétique et critique la politique actuelle qu'elle estime responsable d'une hausse des coûts du système énergétique de « plus de 36 Mds€/an », pesant sur les ménages et accélérant la désindustrialisation. Considérant les énergies renouvelables comme matures, elle plaide pour la fin des subventions automatiques et une approche fondée sur la neutralité technologique. Cette prise de position a suscité de vives oppositions. La députée SPD Nina Scheer lui a répondu dans une autre tribune. Elle accuse la ministre de tourner en dérision les objectifs climatiques et de méconnaître les faits, ainsi que de freiner les projets législatifs liés à la transition énergétique. Ce clivage se reflète aussi au sein du gouvernement, où le ministre des Finances L. Klingbeil (SPD) bloquerait quatre projets de loi sur l'énergie en discussion lors des consultations internes, également contestés par le ministre de l'Environnement C. Schneider (SPD).

4. Une gestion de la crise énergétique à l'origine de manifestation dans le pays

Des manifestations pour une accélération de la transition énergétique ont eu lieu le 18 avril dans les rues de Cologne,

Berlin, Hambourg et Munich, regroupant plus de 80 000 personnes selon les organisateurs. L'alliance à l'origine des manifestations se compose d'organisations telles que Greenpeace, WWF Allemagne, Fridays for Future, Deutsche Umwelthilfe, Germanwatch et le réseau Campact. Avec pour slogan « Défendons les énergies renouvelables ! », leur objectif était de promouvoir l'intérêt écologique, mais aussi économique, de la transition énergétique. Le mouvement visait également à s'opposer à la politique énergétique de la ministre de l'Économie K. Reiche. Les organisateurs accusent la ministre de compromettre la transition énergétique, avec des projets de loi récents proposés par son ministère qui entraveraient le développement des énergies renouvelables. Luisa Neubauer, militante écologiste, a accusé la CDU et la CSU, mais aussi une partie du SPD, de « persister à croire qu'un avenir puisse se construire autour d'une approche aussi centrée sur les énergies fossiles ».

5. Retour sur le Dialogue de Petersberg sur le climat

Le 17e dialogue de Petersberg sur le climat s'est tenu à Berlin ces 21 et 22 avril, sous l'égide du ministre allemand de l'Environnement, C. Schneider, du président désigné de la COP31, M. Kurum et du président désigné des négociations de la COP31, C. Bowen (en virtuel), réunissant une trentaine de pays. La France y était représentée par l'ambassadeur chargé des négociations sur le changement climatique, pour les énergies décarbonées et la prévention des risques climatiques, B. Faraco. Le ministre de l'Environnement C. Schneider a ouvert le dialogue en soulignant que la crise actuelle des énergies fossiles, marquée par une forte hausse des coûts

et des tensions géopolitiques, révélait l'incapacité du modèle fondé sur les énergies fossiles à assurer la sécurité d'approvisionnement. Il a rappelé les objectifs de triplement des énergies renouvelables et de doublement de l'efficacité énergétique, tout en pointant le manque de financements pour la transition des pays les plus vulnérables. Le chancelier F. Merz a replacé l'événement dans un contexte de crise géopolitique, en invitant à penser la politique climatique en lien avec les enjeux de sécurité et de prospérité. Affirmant que l'Allemagne prendra sa « juste part » à l'effort climatique mondial, en réduisant ses émissions, en renforçant la résilience de son économie et en soutenant financièrement les pays les plus vulnérables. F. Merz a aussi insisté sur la compétitivité industrielle, refusant une désindustrialisation qui nuirait à l'acceptation sociale du climat. Il prône des instruments de marché efficaces comme l'ETS 1 - qui devra faire l'objet d'une révision - ainsi que des alliances économiques fortes avec l'UE, le Mercosur et l'Australie pour sécuriser les chaînes d'approvisionnement technologiques.

6. Renforcement des liens germano-brésiliens sur le climat et l'environnement

À l'occasion d'une rencontre à Hanovre entre le président brésilien L. da Silva et le chancelier F. Merz le 20 avril, les deux pays ont réaffirmé leur engagement commun en faveur des grandes priorités climatiques et environnementales. Au cœur des échanges figure le Tropical Forest Forever Facility (TFFF), un instrument financier lancé en 2025 à Belém, qui prévoit des paiements à long terme fondés sur des performances de conservation vérifiées. Soutenue par 67

États, l'initiative a déjà mobilisé plus de 6,7 Mds USD. L'Allemagne y contribue à hauteur de 20 M€, et prévoit jusqu'à 1 Md€ à partir de 2027, par l'intermédiaire de la KfW. Par ailleurs, les ministres de l'Environnement des deux pays ont reconduit pour trois ans leur dialogue climatique, axé sur les négociations internationales, la décarbonation industrielle et la mobilisation des financements privés. De nouveaux accords ont également été conclus sur l'économie circulaire et la lutte contre la criminalité environnementale.

7. Nouveau programme de subvention pour la restauration des tourbières

Le ministre de l'Environnement, C. Schneider, a présenté le 17 avril un programme doté de 1,75 Md€, provenant du Fonds pour le climat et la transformation (KTF), pour restaurer 90 000 hectares de tourbières d'ici fin 2029. Ce programme vise à réhumidifier ces zones tout en maintenant des activités agricoles et forestières adaptées, via la paludiculture, c'est-à-dire la production de biomasse agricole en milieu humide. Aujourd'hui, plus de 90 % des tourbières allemandes sont asséchées et seuls environ 100 000 hectares restent intacts, tandis que les sols drainés émettent plus de 50 millions de tonnes de gaz à effet de serre par an. Le dispositif validé par l'UE pourra financer toutes les étapes des projets à partir de 5 hectares, avec des subventions pouvant atteindre 100 % des coûts. Il prévoit aussi des compensations pour les propriétaires et exploitants, ainsi que le développement de nouvelles filières économiques. Le programme débutera par de grands projets pilotes d'au moins 5 000 hectares.

8. Trois nouveaux projets de loi relatifs à la transition énergétique

Plusieurs annonces ont été faites la semaine du 24 avril concernant l'avancée de trois dossiers clés en matière de transition énergétique. La stratégie relative aux centrales électriques, désormais officiellement intitulée « Loi sur la sécurité et la capacité d'approvisionnement en électricité » (StromVKG) donne la part belle aux centrales à gaz et confirme la « prime sud » au profit des Länder du Bade-Wurtemberg, Bavière, Hesse, Rhénanie-du-Nord-Westphalie, Rhénanie-Palatinat et Sarre. Le plan relatif au réseau électrique confirme la clause de réacheminement et la possibilité pour les gestionnaires de réseau de définir des zones à capacité limitée pour une durée de dix ans, dans lesquelles la compensation pour perte d'électricité sera supprimée, compensation qui bénéficie principalement aux projets d'énergie renouvelables. Enfin, le projet de modification de la loi sur les énergies renouvelables (EEG) prévoit que les nouvelles installations photovoltaïques d'une puissance installée inférieure à 25 kilowatts (kW) ne bénéficieront plus de subventions. Pour ces trois textes, des consultations interministérielles ont été entamées qui s'annoncent difficiles, les ministres issus de la SPD ayant, d'après la presse, fait connaître leur opposition à ces projets dans les premiers échanges interministériels (cf. supra, point 3). Certains observateurs s'interrogent sur l'articulation entre les réformes annoncées et les ambitions du gouvernement en matière de transition énergétique, craignant que ces projets de loi ne conduisent in fine à revoir les objectifs de transition énergétique à la baisse.

9. Bettina Hagedorn est la nouvelle secrétaire d'État parlementaire au ministère de l'Environnement

B. Hagedorn, députée au Bundestag pour le Schleswig-Holstein depuis 2002 et ancienne secrétaire d'État parlementaire au Budget et à l'Europe (2018-2021) auprès d'O. Scholz, devient la nouvelle secrétaire d'État parlementaire au ministère fédéral de l'Environnement (BMUKN). Elle vient renforcer l'équipe dirigée par le ministre C. Schneider et devrait reprendre le portefeuille de C. Träger, décédé en mars 2026, couvrant : les questions fondamentales (société, droit et politique de l'environnement), la gestion de l'eau et la protection de la mer, l'économie circulaire, la pollution et la sécurité des produits chimiques, ainsi que la protection et l'utilisation durable de la nature.

Transports

1. Situation sur le kérosène en Allemagne

Dans le cadre d'une rencontre tenue le 20 avril avec des représentants des secteurs aérien et pétrolier, la ministre de l'Énergie, K. Reiche, a assuré que l'approvisionnement en kérosène en Allemagne ne présentait pas de risque immédiat de pénurie, tout en reconnaissant des tensions sur les prix. Les besoins du pays seraient couverts jusqu'à fin mai. L'Allemagne disposerait actuellement de stocks d'environ 1,1 Mt de kérosène, pour une consommation annuelle du secteur aérien estimée à 9 Mt. Environ la moitié de ce carburant est issue de la production nationale, soutenue par des capacités de raffinage élevées. K. Reiche a également déclaré que si les tensions dans la région du Golfe

devaient aggraver la situation, des mesures pourraient être envisagées. À l'issue de cette consultation, la Fédération allemande du transport aérien (BDL) a appelé à mobiliser les réserves stratégiques nationales et européennes en cas de pénurie. Enfin, la suspension du transit du pétrole brut kazakh via l'oléoduc Droujba, annoncée par la Russie vers la raffinerie PCK de Schwedt, devrait être à priori sans conséquences majeures selon les autorités. Des discussions avec la Pologne sont en cours pour pallier à cette suppression.

2. La coalition se prononce sur le paquet automobile de la Commission européenne

La coalition CDU/CSU–SPD a précisé le 12 avril sa position sur le paquet automobile présenté par la Commission européenne fin 2025. Le gouvernement allemand salue la reprise de ses priorités par la Commission, notamment en termes de neutralité technologique, en autorisant l'immatriculation de toutes les motorisations après 2035. Il soutient le passage à un objectif de 90 % de réduction des émissions de CO₂ d'ici 2035, mais refuse l'obligation de compenser intégralement les 10 % d'émissions résiduelles. Il s'oppose aussi au durcissement dès 2027 du facteur d'utilité des hybrides rechargeables ainsi qu'à l'introduction de supercrédits pour les petits véhicules électriques. La coalition rejette la proposition de règlement sur les flottes d'entreprises, bien que favorable à leur électrification, et souhaite que les véhicules fonctionnant exclusivement avec des carburants renouvelables soient comptabilisés comme zéro émission. Enfin, elle souhaite limiter les pénalités pour l'industrie automobile allemande via des instruments de flexibilité et maintenir le

quota d'acier vert. Ces positions sont soutenues par les industriels et les syndicats, mais critiquées par le parti Les Verts et les ONG environnementales.

3. Réforme du quota de réduction des gaz à effet de serre (THG) dans les transports

Le Bundestag a adopté le 23 avril une réforme du quota de réduction des gaz à effet de serre (THG-Quote), imposant aux distributeurs de carburants de réduire leurs émissions de CO₂ de 12 % en 2026 à 65 % d'ici 2040 (en application de RED-III). Ce texte, qui va au-delà des objectifs européens, vise à porter la part des énergies renouvelables dans les transports à 70 %, en s'appuyant sur trois piliers principaux : l'essor de l'hydrogène vert, l'augmentation des biocarburants avancés et le soutien à l'électromobilité. Les partenaires de coalition CDU/CSU et SPD ont trouvé un accord après des semaines de négociations, en renforçant notamment la part des e-carburants (RFNBO) dans le quota, qui passera de 2,5 % en 2035 à 10 % en 2040. Les biocarburants avancés devront atteindre 9 % en 2040, tandis que la part des biocarburants issus de cultures alimentaires ou fourragères sera progressivement limitée à 5,8 % en 2034. Ce mécanisme devrait permettre aux acteurs de la recharge électrique de vendre leurs réductions d'émissions aux compagnies pétrolières via un système de certificats carbone échangeables, pour les aider à remplir leurs obligations. Si l'industrie automobile et le secteur de l'hydrogène saluent cette révision, bien qu'ils ne la jugent pas assez ambitieuse, les producteurs de biogaz et les associations environnementales sont insatisfaits. Les premiers considè-

rent la suppression de la double comptabilisation comme pénalisante, tandis que les seconds s'inquiètent d'une dépendance aux cultures agricoles et aux carburants de synthèse coûteux.

4. Lufthansa et Ryanair suppriment des vols en Allemagne

Lufthansa a arrêté l'activité de sa filiale Lufthansa CityLine, dont la fermeture était initialement prévue pour 2028, à la suite d'une forte mobilisation syndicale. Ces manifestations, marquées par la paralysie de plusieurs hubs le 10 avril par le personnel de cabine puis par une grève des pilotes les 13 et 14 avril, visaient à obtenir de meilleures conditions de travail et la sécurisation des retraites complémentaires. Face à cette « vague massive de grèves », la direction a pris la décision d'anticiper la fermeture de Lufthansa CityLine : 27 appareils de la flotte sont retirés du programme et les 800 employés mis en congé d'office.

La compagnie Ryanair a annoncé ce 24 avril la fermeture de sa base à l'Aéroport de Berlin-Brandebourg (BER). Elle retire ses sept avions basés sur place, supprimant ainsi 200 emplois sur le site, pour lesquels d'autres propositions doivent être faites au sein du réseau. Ryanair réduit également de moitié ses liaisons hivernales vers Berlin, avec un trafic qui devrait passer de 4,5 à 2,2 millions de passagers en 2027. Cette décision s'explique par la hausse prévue des redevances aéroportuaires de BER entre 2027 et 2029 de 10 %. Le PDG de Ryanair a qualifié l'aéroport de « hors de prix » et a reproché au gouvernement fédéral de ne pas avoir de stratégie pour le secteur aérien.

Entreprises & International

1. Adoption de la loi sur l'accélération des marchés publics

Le Bundestag a adopté le 23 avril 2026 une loi visant à accélérer les procédures de passation des marchés publics. Le texte, soutenu par la CDU/CSU et le SPD, vise à simplifier, numériser et alléger les procédures d'achat public. Il prévoit un relèvement des seuils pour les attributions directes à 50 000 €, seuil maximal autorisé par le droit européen, ainsi qu'une réduction des obligations de preuve. La réforme introduit une meilleure prise en compte des PME et des start-ups dans les procédures d'attribution. Elle modifie plusieurs dispositions du droit des marchés publics, en particulier la loi contre les restrictions de concurrence (GWB) et les règlements associés. Toutefois, la question des exigences en matière de contenu local prévues par l'IAA et en matière climatique reste en suspens et continue de susciter des débats. Le gouvernement pourra fixer, par décret d'ici mi-2027, des critères contraignants en matière de durabilité, notamment pour les matériaux de base à faibles émissions comme l'acier ou le ciment.

2. L'Allemagne perd en attractivité en tant que site d'investissement

Selon une enquête de KPMG, l'Allemagne perd en attractivité auprès des entreprises internationales. L'indice fondé sur 24 facteurs liés à l'attractivité des pays européens pour les investisseurs étrangers, affiche une baisse constante pour l'Allemagne. Sur

une échelle européenne allant de +10 à -10, l'Allemagne est passée de 3,1 (2018) à 1,2 (2024), pour atteindre 0,2 en 2026. Les entreprises étrangères déplorent notamment la charge bureaucratique significative, la pénurie de main d'œuvre qualifiée, les coûts énergétiques élevés, et la faiblesse des infrastructures physiques (routes, transports). Pourtant, l'Allemagne conserve des atouts, notamment sa stabilité politique, son programme de réforme ambitieux, et son pouvoir d'achat élevé, ainsi que sa capacité d'innovation portée par la recherche et l'ouverture technologique.

3. Les constructeurs automobiles allemands perdent des parts de marché en Chine

Les constructeurs automobiles allemands font face à une concurrence croissante sur le marché chinois, tant dans le segment des véhicules électriques que dans celui des véhicules de luxe. En 2025, les nouvelles immatriculations des modèles Mercedes Classe S, BMW Série 7 et Porsche Cayenne ont chuté à environ 38 000 unités au total, soit environ la moitié de 2022. « Les consommateurs chinois sont moins disposés à payer le surcoût pour le Made in Germany », explique l'analyste automobile Daniel Schwarz de la banque Metzler. La même évolution est observée sur le marché des véhicules électriques. Au premier trimestre 2026, la part de marché combinée de Volkswagen, Audi, BMW, Mercedes-Benz et Porsche sur le marché des véhicules électriques en Chine n'était plus que de 1,6 %, soit son niveau le plus bas jamais enregistré. Dans ce contexte, les constructeurs automobiles allemands misent désormais sur une stratégie « *In*

China, with China, for China », en développant ses modèles en coopération plus étroite avec des partenaires locaux.

4. Hannover Messe 2026 : l'industrie allemande réclame un sursaut compétitif

La Hannover Messe (20-24 avril 2026) a confirmé son évolution d'un salon d'exposition vers un forum stratégique de l'industrie allemande. Malgré le recul du nombre d'exposants et une fréquentation concentrée sur les halls dédiés à l'IA, la robotique et la défense, l'édition 2026 était une tribune pour interpeller le gouvernement fédéral. Les grandes fédérations manufacturières (BDI, VDMA, ZVEI) ainsi que les grands groupes (Siemens, Volkswagen, Bayer, Schneider Electric notamment) ont rappelé la situation critique de l'industrie en Allemagne en raison des coûts élevés de l'énergie, du manque d'infrastructure, d'une bureaucratie trop lourde et d'un retard dans les investissements stratégiques. Le patronat a également appelé à accélérer l'adoption de l'IA dans toute l'industrie. Enfin, la Messe a servi de plateforme en faveur du libre-échange et de la diversification des chaînes de valeur, avec un soutien affirmé à l'accord UE-Mercosur, alors que le Brésil était le pays partenaire de cette édition 2026, après le Canada en 2025.

5. L'Allemagne et le Brésil saluent l'accord entre l'Union européenne et le Mercosur à la Foire d'Hanovre

Le président brésilien L. da Silva et le chancelier F. Merz ont salué, le 20 avril à la Foire d'Hanovre, l'accord de commerce entre l'Union européenne et les pays du Mercosur. Cet accord est, selon eux, une réponse donnée à « l'unilatéralisme » et réaffirme une volonté de préserver « un ordre fondé sur des règles ». Le chancelier a annoncé vouloir doubler le volume des échanges dans les années à venir avec les pays du Mercosur et a souligné que cet accord rendra « les économies participantes plus forts, plus indépendantes et plus résilientes ». Il a également salué l'application provisoire de l'accord dès le 1er mai. Selon lui, les domaines de coopération porteurs d'avenir sont notamment la transformation numérique et l'industrie 4.0, la sécurisation des matières premières, et le développement des énergies renouvelables et des technologies vertes.

6. Renforcement de la coopération économique germano-ukrainienne

Le 14 avril 2026, le Président ukrainien V. Zelensky et son gouvernement ont été reçus à Berlin pour des consultations gouvernementales bilatérales. Un *Memorandum of Understanding* a été signé entre l'Agence fédérale des ressources minérales (BGR) et son homologue ukrainien (UGS) pour une coopération dans l'exploitation et le développement de gisements de minerais en Ukraine. Une feuille de route sur la sécurité de l'approvisionnement énergétique de l'Ukraine a également été annoncée. Au niveau institutionnel, un nouveau groupe de travail bilatéral sur l'économie et le commerce a été créé entre les ministères pour encourager les entreprises allemandes à investir en

Ukraine. Enfin, un nouveau fonds de 233M€ a été créé afin de soutenir la coopération industrielle et la résilience énergétique.

7. Un sixième du tissu industriel allemand participe à l'industrie de l'armement

17% du tissu industriel est impliqué dans la chaîne de valeur de l'industrie de défense, d'après un sondage de la Chambre de commerce et d'industrie allemande (DIHK), dont 2,5% d'entreprises produisant des biens à usage militaire, 6,9% produisant des biens à usage dual et 7,6% comme sous-traitants. De plus, 12,3% des entreprises qui ne sont pas encore intégrées dans cette industrie y voient un marché potentiel. Par branches, l'industrie la plus impliquée est celle de la fabrication de biens d'équipements (24%) notamment les constructeurs automobiles, l'électrotechnique et l'industrie mécanique. Les entreprises textiles et métallurgiques sont surreprésentées parmi les sous-traitants.

8. L'Office fédéral des ententes approuve l'association entre Rheinmetall et OHB

L'office fédéral allemand des ententes (*Bundeskartellamt*) a approuvé, le 16 avril, la création d'une *joint-venture* entre le groupe d'armement Rheinmetall et le fabricant de satellites OHB. Cette entente vise à soumettre une offre commune pour le projet spatial de l'armée allemande. La nouvelle *joint-venture* créée est destinée à jouer le rôle d'intégrateur de systèmes et de

maître d'œuvre dans le projet. (Communiqué de presse : [Bundeskartellamt](#))

9. Rheinmetall lance la production de drones nautiques

La *joint-venture* Rheinmetall Kraken GmbH, entre le groupe Rheinmetall et l'entreprise britannique Kraken Technology Groupe, a commencé la production de bateaux-drones au chantier naval Blohm+Voss à Hambourg. Le drone K3 Scout est une embarcation de surface sans pilote et télécommandée, d'usage civil ou militaire. Les objectifs de production sont de 200 unités par an, qui pourraient ensuite être augmentés à 1 000 unités. Ce type de drones est particulièrement utilisé dans la guerre en Ukraine pour la défense maritime et la reconnaissance. Tim Wagner, PDG de la division Naval Systems de Rheinmetall, avait annoncé en mars avoir déjà reçu des commandes de pays de l'OTAN.

10. Dialogue franco-allemand sur le parcours patient

Le parcours patient, du premier rendez-vous à la prise en charge spécialisée, constitue un levier central de la transformation des systèmes de santé. Il est aujourd'hui confronté à des défis majeurs, notamment le vieillissement démographique. Business France et les Conseillers du commerce extérieur de la France ont organisé le 20 avril une table-ronde franco-allemande sur cette thématique à l'Ambassade de France en Allemagne, à la veille du salon DMEA sur la santé numérique de Berlin. Cet événement a permis de faciliter la mise

en réseau de 180 acteurs franco-allemands, principalement issus du monde économique mais aussi du milieu politique. Il a également été l'occasion de présenter les lauréats 2026 du French Healthcare Booster Germany.

11. Réforme de l'assurance maladie : le gouvernement mise sur la discipline budgétaire

Le gouvernement fédéral a adopté le 28 avril 2026 un projet de loi sur la réforme de l'assurance maladie (GKV — *Gesetzliche Krankenversicherung*), désormais soumis au Bundestag en vue d'une adoption d'ici à l'été 2026. Cette loi vise, à travers de multiples mesures de discipline budgétaire, à répondre à l'accumulation de déficits de l'assurance maladie allemande. Le montant de la remise des producteurs pharmaceutiques aux caisses d'assurance maladie (*Herstellerabschlag*) passerait de 7% à 14% en 2027, puis serait ajusté chaque année en fonction de l'évolution des dépenses de santé et des recettes des cotisations sociales. Pour les dispositifs médicaux, un nouveau régime de tarifs de référence est renforcé, avec obligation pour les fabricants de transmettre leurs données économiques (prix, volumes, marges) aux autorités. Les fédérations pharmaceutiques (BPI, Pharma Deutschland et vfa) critiquent vivement ces mesures, qui mettraient en danger l'attractivité de l'Allemagne pour la mise sur le marché de nouveaux médicaments et l'accès des patients à ces traitements.

Numérique & Innovation

1. Fusion de la start-up allemande Aleph Alpha avec l'entreprise canadienne Cohere

La start-up allemande Aleph Alpha, basée à Heidelberg, a fusionné avec l'entreprise canadienne Cohere. L'accord entre les deux fournisseurs d'IA a été annoncé le 24 avril, en présence des ministres chargés du Numérique des deux pays. Les détails de l'accord n'ont pas été rendus publics. Les actionnaires actuels de Cohere devraient détenir environ 90 % de la société issue de la fusion, tandis que ceux d'Aleph Alpha en détiendraient environ 10 %.

Ce rapprochement des deux entreprises est présenté par le ministre fédéral du Numérique K. Wildberger comme une étape importante vers la souveraineté numérique de l'Allemagne et de l'Europe : « L'objectif est d'offrir aux entreprises et aux états une alternative indépendante et souveraine à l'heure où l'IA prend de plus en plus d'importance ». Le ministre a également annoncé que le gouvernement fédéral déploiera à grande échelle le service de l'entreprise germano-canadienne. La fusion des deux entreprises s'inscrit dans le cadre d'une collaboration renforcée entre les deux pays, qui ont signé un accord de coopération dans le domaine du numérique en début d'année 2026.

2. La commission d'experts mandatée par le gouvernement fédéral sur la protection des mineurs en ligne publie un premier rapport

Dans ce premier rapport, la Commission d'experts propose un état des lieux de la situation en Allemagne. Il examine à la fois les usages numériques des jeunes, les risques associés, tels que le cyberharcèlement, les contenus problématiques ou les mécanismes algorithmiques, ainsi que les dispositifs existants en matière de prévention, d'éducation aux médias et de cadre juridique. Le document souligne plusieurs lacunes, notamment dans l'accompagnement des familles, le développement des compétences médiatiques et l'application effective des règles en vigueur. A ce stade, la Commission d'experts ne formule pas encore de propositions, mais pose les bases en vue de recommandations attendues d'ici juin 2026. Les travaux de cette Commission s'inscrivent dans un contexte politique pressant pour mieux protéger les mineurs en ligne et établir des limites d'âges sur les réseaux sociaux.

3. L'Office fédéral de la sécurité des technologies de l'information publie un catalogue de critères de souveraineté dans le cloud

L'Office fédéral de la sécurité des technologies de l'information (BSI) a présenté un catalogue de critères « Criteria enabling Cloud Computing Autonomy » (C3A). Le catalogue, non contraignant, vise à définir en Allemagne des critères

de souveraineté dans le cloud. C3A vient ainsi combler l'absence jusqu'ici en Allemagne d'une définition technique de la souveraineté dans la sécurité du cloud, en complétant le standard de référence C5 du BSI qui n'intégrait pas cette notion, contrairement au SecNumCloud français. Le catalogue C3A suppose qu'un fournisseur respecte déjà les exigences du standard C5 (« Cloud Computing Compliance Criteria Catalogue »). Dans le catalogue C3A, le BSI s'appuie sur le cadre européen de souveraineté du cloud (EU Cloud Sovereignty Framework, CSF).

La direction générale du Trésor est présente dans plus de 100 pays à travers ses Services économiques. Pour en savoir plus sur ses missions et ses implantations :

www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international

Responsable de la publication : Jérôme BROUILLET

Rédactrices : Adèle BESSOULE, Amélie BOUJU, Marin DUCLOS, Mathilde FLAMANT, Clara FUMEX, Marie GEERAERTS, Thomas GOUJAT-GOUTTEQUILLET, Stéphanie JALLET, Camille LARMINAY, Corinna VOLKER

Relecteurs : Bertrand LE TALLEC, Frédéric MARCHAL

Abonnez-vous : berlin@dgtresor.gouv.fr